

## Point de clarification des Nations Unies au Burkina Faso

**(Ouagadougou, le 3 Mai 2023)** Nous avons constaté avec regret des articles de presse d'un présumé expert en sécurité défense se réclamant « Juge de paix et diplomate accrédité auprès des Nations Unies » en l'occurrence M. Achille Dodé.

Les Nations Unies au Burkina Faso tiennent à informer l'opinion publique burkinabè que le nommé Achille Dode, n'est pas un employé des Nations Unies et que ses commentaires, exprimés lors de la conférence de presse, tenue le 28 avril 2023, ne reflètent pas les opinions ou la position officielle de notre Organisation.

Le Système des Nations Unies reste attaché à ses principes fondamentaux d'impartialité et d'indépendance dans son action quotidienne au Burkina Faso.

Nous réitérons notre engagement à continuer de travailler avec le Burkina Faso et les partenaires internationaux pour renforcer la protection des civils, répondre aux défis humanitaires et de développement, promouvoir et protéger les droits humains, et soutenir les efforts vers une paix durable.

Conformément à notre mandat, nous continuerons à mettre en œuvre des initiatives locales, adaptées au contexte et appropriées pour apporter notre contribution à la résolution de la crise au Burkina Faso, tout en respectant à la fois les principes du droit international humanitaire et des droits de l'homme, ainsi que les valeurs universelles.

**Pour plus d'informations, prière contacter :**

Centre d'Information des Nations Unies (CINU) Burkina Faso, [unic-ouagadougou@un.org](mailto:unic-ouagadougou@un.org)

